

«Piloter une démarche de qualité de vie au travail »

<p>Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux cerner le concept de QVT • Mieux cerner les enjeux • Analyser les mesures de l'accord • Mettre en place la démarche d'amélioration de la QVT • S'engager dans une démarche d'amélioration continue
<p>Contenu du programme</p>	<p>1. COMPRENDRE : de quoi s'agit-il et de quoi parle-t-on ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique du concept • La QVT : quels intérêts et quels enjeux pour les entreprises aujourd'hui ? • Définitions : RPS, stress, Qualité de vie au travail, bien-être au travail, égalité professionnelle... • Les différentes pistes d'action de la QVT : l'organisation du travail, les relations de travail, l'environnement dans le travail, la pénibilité... • Le cadre légal et réglementaire : que dit l'ANI du 19 juin 2013 et que dit la loi ? • Les acteurs de la démarche : qui est concerné et qui faut-il associer à la démarche ? • La QVT : un outil de dialogue social et de performance sociale <p>2. AGIR : Mettre en place la QVT</p> <p>Les quatre étapes de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadrage de la démarche : quelle définition, quels enjeux, quels objectifs pour quelle dimension ? • Le diagnostic : qui, quoi, quand, comment et pourquoi ? • La mise en œuvre ou l'expérimentation : l'accord, le plan d'action • Le suivi : la construction des indicateurs de réussite <p>3. S'ENGAGER dans une démarche d'amélioration continue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eléments méthodologiques pour une conduite du changement respectueuse de la santé psychosociale des professionnels • Mettre en place une instance de suivi : observation, comité, commission • Evaluer les actions mises en œuvre • Renégocier avec les partenaires sociaux
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Alternance d'apports méthodologiques théoriques et d'exemples concrets issus du contexte et de l'environnement professionnel. Pédagogie destinée à favoriser la dynamique de groupe Etudes d'accords Support : diaporama sur Power point</p>
<p>Durée</p>	<p>2 jours</p>
<p>Public</p>	<p>Membres du CHSCT, responsable prévention, responsable sécurité, DRH, RRH, médecins du travail, managers...</p>